

**DOSSIER DE CANDIDATURE À L'ADMISSION EN COURS DE CURSUS À L'ENSAPC
SESSION 2025**

Ouverture des candidatures le 07 janvier 2025.

Le dossier de candidature est à retourner avant le 03 février 2025, avec toutes les pièces justificatives.

Les entretiens avec les jurys auront lieu entre le 26 et le 28 mars 2025 inclus.

Le jour de l'entretien devant la commission, vous devrez vous présenter muni de votre dossier de travaux plastiques et d'une pièce d'identité nationale ou passeport valide.

Les candidat/e/s internationaux/ales résidant à l'étranger dans un pays situé géographiquement hors de l'Union Européenne, désireux/ses de s'inscrire, sont invité/e/s à se rapprocher de la procédure du Centre d'Études Français (CEF) en s'inscrivant par voie de dématérialisation sur le site de l'Espace Campus France de leur pays de résidence.

1-RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION PERSONNELLE

Nom :

Prénom.s :

Né/e le : à (lieu de naissance) :

.....

Genre : Masculin Féminin Sans objet

Nationalité : Pays de résidence actuel :

.....

Domicile/adresse postale actuelle :

.....

.....

Code Postal Ville..... Pays.....

Coordonnées :

Mobile) :

Email 1@ :@.....

Email 2@ :@.....



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR :

(Une seule inscription est possible pour un seul examen d'admission en cours de cursus).

Je candidate à une admission en cours de cursus (cocher un seul choix).

pour une entrée en deuxième année (Licence2) à l'ENSAPC (premier cycle d'études)

pour une entrée en quatrième année (Master1) à l'ENSAPC (second cycle d'études)

***Il n'y a pas de possibilité d'entrée dans une année diplômante
(troisième année – Licence 3 ou cinquième année - Master 2)**

Je déclare l'exactitude des renseignements portés sur la demande d'inscription concernant ma situation.

le :

Signature du/de la candidat/e :

2-RENSEIGNEMENTS SUR LE PARCOURS SCOLAIRE :

2-1 : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (Lycée)

Diplôme obtenu (baccalauréat ou équivalent à l'étranger) :

2-2 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ARTISTIQUE (universités, grandes écoles, écoles d'art)

Dernier diplôme obtenu :

Option ou spécialité :

Année d'obtention du diplôme (le plus récent)

Dernier établissement fréquenté

.....

.....
Ville.....Pays.....

2-3 : TABLEAU CURSUS POST-BAC :

(Universités, grandes écoles, lycées d'enseignement supérieur, classes préparatoires)

Années scolaires/ Universitaires	Intitulé de la formation En cours, dans ce cas <i>*Préciser Mention/option/spécialité</i>	Intitulé du Diplôme préparé (sigle)	Diplôme obtenu par année scolaire	Établissements fréquentés/villes
2024/2025				
2023/2024				
2022/2023				
2021/2022				

*En cas de réussite, joindre impérativement les photocopies de diplômes.

Pour les diplômes étrangers, prière de joindre obligatoirement les copies des diplômes certifiées conformes à l'original et traduites en langue française par un traducteur assermenté.

2-4 : TEST DE LANGUE FRANÇAISE

Concerne les candidat-e-s internationaux/ales non francophones. Prière de cocher la case ci-dessous correspondant à votre niveau de langue française. **Veillez joindre impérativement l'attestation définitive du TCF Tout public de moins de deux ans ou attestation de réussite au diplôme DELF de niveau B2 avant le 01 mars 2025 inclus.**

Lien : <https://www.france-education-international.fr/article/tcf-dap>

Niveau européen CECR : B2 C1 C2

(Cochez la case correspondant à votre niveau de langue française)

DÉROULEMENT DES COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES

Phase 1 : Présélection des candidat-e-s par un jury d'enseignant-e-s en vue de l'admissibilité

Phase 2 : Convocation des candidat-e-s présélectionné-e-s devant les membres du jury

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

À joindre impérativement au dossier de candidature dans L'ORDRE ETABLI ci-dessous à respecter impérativement.

Prière de nous retourner votre dossier numérique en un seul fichier au format PDF de 15 MO maximum sous la forme NOM.PRENOM à l'adresse suivante :

Commission équivalence 1^{er} cycle : equivalence1@ensapc.fr

Commission équivalence 2^{ème} cycle : equivalence2@ensapc.fr

avant le 03 février 2025 minuit (au-delà votre dossier sera considéré hors délais et rejeté).

Énumération des pièces justificatives à joindre au dossier de candidature :

- Le dossier de candidature dûment complété avec la déclaration sur l'honneur signée
- Une lettre de motivation explicitant votre souhait d'intégrer l'école en deuxième année (L2) ou en quatrième année (M1).
- Un portfolio de vos travaux artistiques

Diplômes :

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des diplômes obtenus (baccalauréat, et dernier diplôme artistique obtenu dans l'enseignement supérieur).

Diplômes en cours : Admission post-bac

- Joindre **impérativement** les relevés de notes semestriels correspondant au nombre d'années réellement effectuées pour l'obtention du diplôme en cours.

Diplômes Chinois ou Taïwanais :

- Joindre le certificat d'authentification du diplôme obtenu. Il concerne les candidat/e/s détenteur/trice/s d'un **diplôme obtenu avant 2009** dans les grades chinois.

Lien : <http://cqy.chinadegree.cn/en>

Diplômes obtenus hors de l'Union Européenne :

- Joindre **impérativement** une attestation de comparabilité avec la copie du dernier diplôme ou titre obtenu dans l'enseignement supérieur artistique. Les candidat-e-s concerné-e-s doivent s'adresser au centre ENIC-NARIC pour demander une attestation de niveau de diplôme comparable à l'équivalent du diplôme français. Le coût de la démarche est à la charge des candidat-e-s.

Lien: <https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes?langue=fr>

Attestations :

- Si vous êtes scolarisé, joindre **obligatoirement** le certificat de scolarité pour l'année scolaire 2024/2025.
- Joindre **obligatoirement** l'attestation définitive du TCF Tout public B2 de moins de deux ans ou attestation de réussite au diplôme DELF B2 par mail **avant le 01 mars 2025 inclus** (concerne les candidat-e-s internationaux/ales non francophones).

Frais d'examen :

- Les candidat-e-s** devront s'acquitter d'un montant de 38€ par virement bancaire au moyen du relevé d'identité bancaire de l'ENSAPC (voir procédure ci-jointe). Le virement correspond aux frais d'inscription pour se présenter à l'examen d'admission par équivalence.
- Les candidat-e-s boursier-e-s** doivent adresser **obligatoirement** une notification définitive de bourses sur critères sociaux de l'année scolaire 2024/2025 afin de bénéficier de l'exonération des frais d'examen de 38€.

Si votre dossier est complet et que vous êtes admissible, vous recevrez une convocation par mail sous quinzaine avant le début des épreuves d'admission pour l'équivalence en premier ou second cycle.

PROCÉDURE VIREMENT BANCAIRE COMMISSION ÉQUIVALENCE

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées bancaires de l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy afin de procéder au virement bancaire de 38 euros pour la commission d'équivalence du 1^{er} cycle ou 2^{ème} cycle :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	95000	00001002035	10	TPCERGY-PONTOISE
Identifiant international de compte bancaire - IBAN				
IBAN (International Bank Account Number)				
				BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1950	0000 0010 0203 510	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

RM ENSA DE CERGY

Nous vous demandons de bien vouloir IMPÉRATIVEMENT préciser auprès de votre établissement bancaire lors de votre virement :

- **L'objet du virement : - CEQUI 1 (Entrée en licence 2)
ou
- CEQUI 2 (entrée en master 1)**

- **Le nom et le prénom du/de la candidat.e**